



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 2 juin à 20 h 32 à huis clos par vidéoconférence, à laquelle étaient présents MM. Gaétan Boulerice, Daniel Racette, Marc Gaudreau, Alain Dumouchel et Alain Poissant.

Mme Annie Lussier était absente.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. La directrice générale adjointe, Véronique Lussier et la consultante en gestion municipale, Lise Lavigne étaient présentes. La séance débute à 20 h 32.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions du public sur l'ordre du jour
6. Dépôt de la correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
  - 7.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020
  - 7.2 Dépôt – Déclaration des intérêts pécuniaires - amendée
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
  - 8.1 Paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois
  - 8.2 Reddition de comptes Programme d'aide à la voirie locale – Volet Entretien des routes locales
  - 8.3 Dépôt du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe
  - 8.4 Dépôt des faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe
  - 8.5 Mode de diffusion du rapport des faits saillants
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
  - 9.1 Responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller M. Daniel Racette
  - 9.2 Vente du camion Ford F-550
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1 Comité de la gestion de la sécurité publique – Le conseiller M. Gaétan Boulerice
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
  - 11.1 Responsable de la gestion du réseau routier – Le conseiller M. Alain Dumouchel
  - 11.2 Mandat à Groupe DGS – Acceptation finale travaux de pavage – Rang des Sloan
  - 11.3 Autorisation de paiement – Libération de la retenue à Sintra
12. **GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL), DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET DES PARCS**
  - 12.1 Comité de la gestion des organismes à but non lucratif (OBNL), de la politique de la famille et des aînés et des parcs – La conseillère Mme Annie Lussier
13. **GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
  - 13.1 Responsable de la gestion de l'aménagement du territoire – Le conseiller M. Marc Gaudreau
  - 13.2 Abrogation de la résolution numéro 18-01-014 et nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU)
14. **GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**
  - 14.1 Comité de la gestion de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information – La conseillère Mme Annie Lussier
15. **GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD**
  - 15.1 Responsable de la gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller M. Gaétan Boulerice
16. **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES**
  - 16.1 Responsable du comité des ressources humaines et affaires juridiques – Le maire M. Ronald Lécuyer



No de résolution  
ou annotation

- 16.2 Abrogation de la résolution 18-06-106 – Nomination des membres du comité des ressources humaines et affaires juridiques
- 16.3 Modification à la résolution 18-05-069 – Nomination des membres du comité des ressources humaines et affaires juridiques
- 16.4 Confirmation d'embauche permanente de M. Tommy Lussier
- 16.5 Confirmation d'embauche du préventionniste haut risque
- 16.6 Adoption de la politique portant sur le respect et l'intégrité de la personne
- 16.7 Autorisation formation – Santé et Sécurité générale sur les chantiers de construction

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**18. VARIA**

**19. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**20-06-069 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 juin 2020, tel que présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O		
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :			✓
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			
				ADOPTÉ A L'UNANIMITE	
				ADOPTÉ A LA MAJORITE	
				REJETE	

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC SUR L'ORDRE DU JOUR**

**6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**

La correspondance du mois a été déposée.

**7. LÉGISLATION**

**20-06-070 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2020**

**IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020, tel que rédigé et tel que soumis au conseil municipal.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O		
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :			✓
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			
				ADOPTÉ A L'UNANIMITE	
				ADOPTÉ A LA MAJORITE	
				REJETE	

**DÉPÔT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES - AMENDÉE**

Mme la directrice générale adjointe déclare avoir déposé devant le Conseil une déclaration d'intérêts pécuniaires amendée de M. le conseiller Daniel Racette conformément à la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

**8. FINANCES ET ADMINISTRATION**

**20-06-071 PAIEMENT DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS**

**CONSIDÉRANT QUE** la direction générale, en vertu du *Règlement n° 2017-282 sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire*, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'elle a autorisé ;

**IL EST PROPOSÉ D'ACCEPTER** l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et **D'APPROUVER** le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 193 194,50 \$ **ET** que ce rapport soit classé sous le numéro **2020-06** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P		
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :			✓
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			
				ADOPTÉ A L'UNANIMITE	
				ADOPTÉ A LA MAJORITE	
				REJETE	



No de résolution  
ou annotation

## 20-06-072 REDDITION DE COMPTES PROGRAMME D'AIDE A LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 41 593 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de M. Gaétan Boulerice, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Édouard informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Il est procédé au dépôt du rapport financier du secrétaire-trésorier et du rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 176.1 du *Code municipal*, pour l'exercice financier 2019.

## DÉPÔT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport du vérificateur externe et dépose ledit rapport à la présente assemblée.

## 20-06-073 MODE DE DIFFUSION DU RAPPORT DES FAITS SAILLANTS

**CONSIDÉRANT** le dépôt à la présente séance du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 et le dépôt du rapport du vérificateur externe en conformité avec l'article 176.1 du *Code municipal* ;

**CONSIDÉRANT** la présentation à la présente séance du rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe selon l'article 176.2.2 du *Code municipal* ;

**CONSIDÉRANT QUE** les modalités de diffusion du rapport des faits saillants doivent être déterminées selon l'article 176.2.2 du *Code municipal* ;

**IL EST RÉSOLU D'AUTORISER** la diffusion du texte du rapport du maire aux citoyens des faits saillants sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		O	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

## **9. GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**

*Rapport du responsable de la gestion du matériel et des immeubles – Le conseiller Daniel Racette*

- Rien de spécial à signaler.



No de résolution  
ou annotation

## **20-06-074 VENTE DU CAMION FORD F-550 2008**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire se départir et vendre son camion Ford F-550 2008 par voie de soumission ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu neuf (9) soumissions, au plus tard le 28 mai 2020, midi ;

<b>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</b>	<b>PRIX AVANT TAXES</b>
Municipalité de Lacolle	22 000 \$
Endo Pendaza	20 100 \$
Jonathan Roy	15 000 \$
Beudet Christian	12 000 \$
Shantia Saghi	10 500 \$
Jo Chamma	10 000 \$
Catherine	10 000 \$
Construction Sandrin Olivier	7 000 \$
Jean-Michel Boudreau	6 000 \$

**IL EST PROPOSÉ** d'autoriser la vente du camion usagé Ford F-550 portant le numéro de série 1FDAF57R78ED12699 à la Municipalité de Lacolle au montant de 22 000 \$ plus les taxes applicables et **QUE** le maire ou le maire suppléant et la directrice générale-adjointe et secrétaire-trésorière adjointe soient autorisés à signer le contrat de vente.

<b>Vote des membres du conseil :</b>				<b>PROPOSEUR (P)</b>	<b>VOTE POUR (O)</b>
<b># 1 – Annie Lussier</b>	<b>A</b>	<b># 5 – Daniel Racette</b>	<b>P</b>	<b>ABSENT (A)</b>	<b>VOTE CONTRE (N)</b>
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

## **10. GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Rapport du responsable de la sécurité publique - Le conseiller M. Gaétan Boulerice*

- M. Boulerice mentionne que le directeur des Incendies, M. Jean-Luc Beaudin déposera sous peu son rapport concernant le regroupement incendie.

## **11. GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**

*Rapport du responsable du réseau routier - Le conseiller M. Alain Dumouchel*

- Rien de spécial à signaler.

## **20-06-075 MANDAT A GROUPE DGS – ACCEPTATION FINALE TRAVAUX DE PAVAGE - RANG DES SLOAN**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé à la firme Groupe DGS une proposition afin de nous formuler ses recommandations relativement à l'acceptation finale des travaux de pavage sur le rang des Sloan ;

**CONSIDÉRANT QUE** la proposition inclue :

- ✓ La visite du chantier après la correction des déficiences (incluant le déplacement) ;
- ✓ La rédaction du formulaire d'acceptation finale des travaux et une lettre de recommandation de libération de la retenue par un ingénieur ;

**IL EST PROPOSÉ DE MANDATER** le groupe DGS au montant de 325 \$ plus les taxes applicables, le tout selon la proposition budgétaire Numéro PB-20-046 du Groupe DGS **ET** que cette dépense soit financée via le budget de fonctionnement.

<b>Vote des membres du conseil :</b>				<b>PROPOSEUR (P)</b>	<b>VOTE POUR (O)</b>
<b># 1 – Annie Lussier</b>	<b>A</b>	<b># 5 – Daniel Racette</b>	<b>O</b>	<b>ABSENT (A)</b>	<b>VOTE CONTRE (N)</b>
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	P	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	



**20-06-076 AUTORISATION DE PAIEMENT – LIBÉRATION DE LA RETENUE A SINTRA**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur Sintra a apporté les corrections de déficiences sur le rang des Sloan, suite au mandat octroyé par la résolution 17-07-108 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le groupe DGS représenté par M. Jean-Yves Joubert a fait une visite du chantier le 2 juin 2020 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le groupe DGS recommande la libération de la retenue de 5 % :

**IL EST PROPOSÉ** d'autoriser le paiement de la retenue pour les travaux effectués sur le rang des Sloan au montant de 23 511.11 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise Sintra.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	# 5 – Daniel Racette	O	
# 2	O	Gaétan Boulerice	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	P	Alain Dumouchel	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	O	Marc Gaudreau	Maire suppléant :		REJETE

**12. GESTION DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL), DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET DES PARCS**

*Rapport du responsable du comité de la gestion des organismes à but non lucratif (OBNL), de la politique de la famille et des aînés et des parcs – La conseillère Mme Annie Lussier*

➤ Mme la conseillère Annie Lussier étant absente, il n'y a rien à signaler.

**13. GESTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

*Rapport du responsable de la gestion de l'aménagement du territoire – Le conseiller M. Marc Gaudreau*

➤ M. le conseiller Marc Gaudreau mentionne que nous procéderons à la nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU).

**20-06-077 ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 18-01-014 ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté le règlement numéro 2012-241 relatif au C.C.U.;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 8 du règlement numéro 2012-241 mentionne que le Comité doit être composé de deux (2) membres du Conseil et de trois (3) résidents de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 9 du règlement numéro 2012-241 stipule que la durée du mandat des membres est valide pour une durée de deux (2) ans et se calcule à compter de leur nomination par résolution ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 9 du règlement numéro 2012-241 mentionne que les mandats des membres sont renouvelables par résolution de Conseil ;

**IL EST PROPOSÉ DE NOMMER** les personnes suivantes à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Édouard pour la durée prescrite au règlement numéro 2012-241 :

- Poste numéro 1 : Monsieur Jean-Michel Dupuis, citoyen
- Poste numéro 2 : Monsieur Jean-François Alexandre, citoyen
- Poste numéro 3 : Monsieur Michel Leclair, citoyen
- Poste numéro 4 : Monsieur Marc Gaudreau, conseiller municipal
- Poste numéro 5 : Monsieur Daniel Racette, conseiller municipal

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	NOM	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1	A	Annie Lussier	# 5 – Daniel Racette	O	
# 2	P	Gaétan Boulerice	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE ✓
# 3	O	Alain Dumouchel	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE
# 4	O	Marc Gaudreau	Maire suppléant :		REJETE



#### **14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE LA CULTURE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

*Rapport du responsable de la gestion de la bibliothèque, de la culture et des technologies de l'information – La conseillère Mme Annie Lussier*

- Mme la conseillère Annie Lussier étant absente, il n'y a rien à signaler.

#### **15. GESTION DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉDOUARD**

*Rapport du responsable de la gestion du comité de l'école de Saint-Édouard – Le conseiller M. Gaétan Boulerice*

- M. le conseiller Gaétan Boulerice mentionne qu'il y aura une réunion le 22 juin 2020.

#### **16. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

*Rapport du comité des ressources humaines et affaires juridiques – Le maire M. Ronald Lécuyer*

- Démission de M. Félix Champagne-Picotte à compter du 24 avril 2020 au titre de directeur général ;
- Démission de M. Alain Poissant à compter du 18 mai 2020 au titre d'officier et pompier au service de la sécurité incendie.

#### **20-06-078 ABROGATION DE LA RÉOLUTION 18-06-106 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**IL EST PROPOSÉ d'abroger** la résolution 18-06-106 intitulée « Nomination des membres du comité des ressources humaines et affaires juridiques ».

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
	A		P	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

#### **20-06-079 MODIFICATION À LA RÉOLUTION 18-05-069 - NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 18-05-069 de créer un Comité des ressources humaines et affaires juridiques a été adoptée ;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a lieu de modifier la structure établie par la résolution 18-05-069 ;

**IL EST PROPOSÉ DE** modifier la résolution 18-05-069, de la façon suivante :

**DE NOMMER** M. Gaétan Boulerice et M. Marc Gaudreau conseillers municipaux membres du Comité des ressources humaines et affaires juridiques ;

**QUE** le conseiller, Monsieur Gaétan Boulerice, agisse comme président du Comité des ressources humaines et affaires juridiques ;

**QUE** le président veille au bon déroulement des travaux du Comité des ressources humaines et affaires juridiques et qu'il assure au début de chaque réunion du suivi qui a été fait en relation avec les sujets qui étaient à l'ordre du jour de la réunion précédente ;

**QUE** le maire et le directeur général soient d'offices de ce comité ;

**QUE** le directeur général agisse comme secrétaire du Comité des ressources humaines et affaires juridiques ;

**QUE** le consultant en gestion du personnel et relations de travail nommé par la Municipalité assiste au Comité des ressources humaines et affaires juridiques à la demande du Comité.



Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	P		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

À 20 h 55, M. le conseiller Gaétan Boulerice se retire de la séance ordinaire.

### **20-06-080 CONFIRMATION D'EMBAUCHE PERMANENTE DE M. TOMMY LUSSIER**

**CONSIDÉRANT QUE** par la résolution 19-10-157 la Municipalité procédait à l'embauche de M. Tommy Lussier au poste de journalier, lors de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2019 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation de rendement réalisée, le 19 septembre 2019, par le contremaître – travaux publics a démontré que l'employé répond aux attentes de rendement établies par la direction générale et que cette évaluation semble toujours d'actualité selon le nouveau contremaître – travaux publics ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la direction générale à procéder à la confirmation de l'employé ;

**CONSIDÉRANT QUE** la période de probation de six (6) mois de M. Lussier est terminée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité des ressources humaines et affaires juridiques recommande par la résolution 20-05-04, adoptée lors de la séance du 19 mai 2020 la permanence de M. Tommy Lussier au poste de journalier ;

**IL EST PROPOSÉ DE CONFIRMER** l'embauche de M. Tommy Lussier au poste de journalier aux conditions convenues entre les parties.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	A	# 6 – Alain Poissant	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	P	Maire :		ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

À 20 h 57, M. le conseiller Gaétan Boulerice reprend son siège à la séance ordinaire.

### **20-06-081 CONFIRMATION D'EMBAUCHE DU PRÉVENTIONNISTE HAUT RISQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 19-09-143 stipule la nomination de M. Frédéric Bougie à titre de préventionniste haut risque en plus de ses fonctions de pompier permanent à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation de rendement réalisée, le 18 mai 2020, par le directeur du service des incendies a démontré que l'employé répond aux attentes de rendement établies par la direction générale ;

**CONSIDÉRANT QUE** la période de probation de M. Bougie est terminée ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations de la direction générale à procéder à la confirmation de l'employé ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité des ressources humaines et affaires juridiques recommande l'engagement permanent de Monsieur Frédéric Bougie, par la résolution 20-05-05 adoptée lors de la séance du 19 mai 2020 ;

**IL EST PROPOSÉ DE CONFIRMER** l'engagement permanent de Monsieur Frédéric Bougie à titre de préventionniste haut risque (8 heures par semaine) en plus de son titre de pompier permanent (24 heures par semaine) pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
#	INITIALES	#	INITIALES	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :		REJETE	



## **20-06-082 ADOPTION DE LA POLITIQUE PORTANT SUR LE RESPECT ET L'INTÉGRITÉ DE LA PERSONNE**

**CONSIDÉRANT** les amendements apportés par le PL 176 modifiant la Loi sur les Normes du travail obligeant les employeurs à se doter d'une politique portant sur le harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité des ressources humaines et affaires juridiques recommande l'adoption de la politique portant sur le respect et l'intégrité de la personne, par la résolution 20-05-06 adoptée lors de la séance du 19 mai 2020 ;

**IL EST PROPOSÉ** d'adopter la Politique portant sur le respect et l'intégrité de la personne telle que proposée, que cette nouvelle version soit distribuée à tous les employés à l'emploi de la municipalité **ET** qu'elle remplace l'actuelle politique insérée en annexe dans le manuel de l'employé.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :			

## **20-06-083 AUTORISATION FORMATION – SANTÉ ET SÉCURITÉ GÉNÉRALE SUR LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION**

**CONSIDÉRANT QUE** le Manuel de l'employé stipule que « La formation continue est un levier pour le développement de l'organisation municipale. L'employeur favorise le développement des compétences par la combinaison de formations internes et externes en concordance avec la description de tâches du poste occupé par l'employé et les besoins organisationnels. » ;

**CONSIDÉRANT QUE** le centre d'entrepreneuriat et service aux entreprises de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries offre une formation en « Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction » et qu'il est nécessaire que M. Tommy Lussier suive cette formation ;

**IL EST RECOMMANDÉ D'AUTORISER** l'inscription de M. Lussier auprès du centre d'entrepreneuriat et service aux entreprises de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour un montant total de 250 \$ incluant les taxes **QUE** les frais encourus pour l'activité tel que l'hébergement, le déplacement et les repas soient payés sur présentation des pièces justificatives **ET QUE** la somme de cette dépense soit payée à même le budget de fonctionnement.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 – Gaétan Boulerice	O	# 6 – Alain Poissant	P	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

### **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Étant donné que la séance est à huit clos, M. le Maire invite les citoyens à transmettre les questions par courriel.

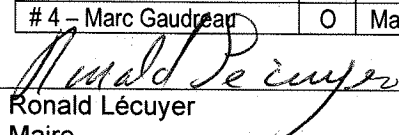
### **18. VARIA**

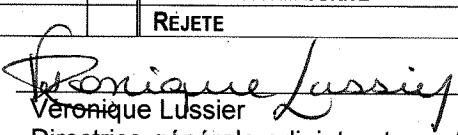
### **19. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

## **20-06-084 LEVEE DE L'ASSEMBLEE**

**IL EST PROPOSÉ DE LEVER** la présente séance à 21 h 02.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	A	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

  
Ronald Lécuyer  
Maire

  
Veronique Lussier  
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe